

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 30 mars 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 27, 28 et 29 mars 2017

2017 DASCO 4 G Divers collèges publics parisiens - Subventions (46.157 euros).

Mme Alexandra CORDEBARD, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Education, et notamment ses articles L. 213-2 et R. 421-72 ;

Vu le projet de délibération, en date du 14 mars 2017, par lequel Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, lui propose d'attribuer des subventions d'investissement à divers collèges publics parisiens ;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Des subventions d'investissement sont attribuées comme suit à divers collèges publics parisiens, pour la réalisation de travaux :

Nom de l'établissement	Motifs	Montant
Collège Montgolfier – 3è	Installation de sonneries PPMS	13.200 euros
Collège Grange aux Belles – 10è	Sonorisation de l'établissement	7.707 euros
Collège Budé – 19è	Fourniture et pose d'une armoire froide	3.340 euros
Collège Chappe – 19è	Mise en conformité de portes coupe-feu	7.054 euros
Collège Michelet – 19è	Mise en sécurité de la salle polyvalente	1.440 euros
Collège Dolto – 20è	Mise en conformité du système de compartimentage	5.604 euros
Collège Gambetta – 20è	Mise en conformité de l'ascenseur et de la VMC	7.812 euros
	Total	46.157 euros

Article 2 : La dépense correspondante, soit 46.157 euros, sera imputée sur le chapitre 204, nature 20432, rubrique 221, ligne de subvention DE 80005, mission 90010-75-030, du budget d'investissement du Département de Paris de l'exercice 2017, sous réserve de la décision de financement.

Article 3 : Chaque établissement rendra compte de l'utilisation des crédits alloués (descriptif des travaux et copies des factures).

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**



Anne HIDALGO